

se faire que durant le jour. Ces restrictions sont disparues, de sorte que les ambulances sont en service 24 heures par jour.

L'honorable député a signalé le cas de M<sup>me</sup> Cheechoos, et les rapports que nous avons en main mentionnent que les retards des moyens de transport n'ont pas occasionné la mortalité.

Il faut peut-être aussi rappeler qu'il n'y a pas de discrimination à l'endroit des Indiens, puisqu'un nombre substantiel d'entre eux, soit environ 50 p. 100, sont au service de l'hôpital. Nous espérons suivre de près l'administration de ces hôpitaux de sorte qu'aucun retard ne fasse souffrir la population indienne. Je puis signaler le fait que tout

récemment, le docteur Loftus est venu augmenter le nombre du personnel médical.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je regrette devoir interrompre l'honorable secrétaire parlementaire.

[Traduction]

La motion d'ajournement de la Chambre est censée avoir été adoptée.

Conformément à un ordre spécial, la Chambre s'ajourne jusqu'à mercredi à 2 heures de l'après-midi.

(La motion est adoptée et la Chambre s'ajourne à 10 h. 21)

---